1720, pour l'hospice des Enfants-Trouvés à Moscou en 1771. Par l'application rigoureuse des mesures quarantenaires, le fléau peut-être facilement localisé. L'épidémie de 1815 s'arrêtant à Naja et respectant tout le reste de l'Italie en est un exemple frappant.

— Mais, demandons-nous, les mesures prises par nos ports sont-elles suffisantes, sont-elles observées ?

— Très certainement, nous répond notre éminent interlocuteur, et cette surveillance est permanente. Savez-vous combien de navires sont arrivés à Marseille avec la peste à leur bord depuis l'épidémie dernière ? Dix. Mais ils ont été sévèrement isolés au lazaret et la terrible maladie a été enrayée.

— Le docteur Yersin, à la suite du voyage qu'il fit à Hong-Kong lors de la peste qui y éclata en 1894, n'a-t-il pas déterminé le microbe de la maladie et trouvé le vaccin curatif ?

— Le vaccin curatif a été effectivement trouvé, nous répond M. le docteur Netter, et des expériences ont été faites avec grand succès. Sur vingt deux cobayes inoculés et vaccinés, vingt ont été sauvés. C'est donc une moyenne de dix-neuf.

« Mais vous pouvez rassurer vos lecteurs. Nous n'aurons pas à recourir au bienfaisant vaccin. La peste est loin, bien loin, et nous sommes bien gardés.

Le docteur Brouardel, interrogé à son tour, a répondu :

« — En vue de nous prémunir contre la peste, nous dit-il, nous avons réclamé, lors de la conférence de Paris, des mesures énergiques :

» 1° Une surveillance rigoureuse sur les navires traversant le canal de Suez et de provenance directe de Bombay;

» 2° L'application des mêmes mesures au golfe Persique.

» En ce qui concerne Suez, nous avons reçu entière satisfaction; malheureusement, il n'en est pas de même du golfe Persique. L'Angleterre s'est refusée à exercer la moindre surveillance dans ce golfe. C'est là évidemment le point faible par où la peste peut être transmise en Europe, par la mer Noire et Constantinople.

» Ajoutez à cela, poursuit M. Brouardel, qu'au lieu de supprimer les pèlerinages de la Mecque, qui, on le sait, sont des foyers épidémiques ambulants, l'Angleterre les a, comme de coutume, non seulement autorisés, mais encouragés. Il y a évidemment là une attitude inexplicable qui fera assumer de grandes responsabilités à notre voisine si le fléau qui dévaste le grand port du golfe d'Oman, par impossible, émigrait en Europe. »

Le distingué doyen de la Faculté de médecine a ajouté qu'il adresse tous les quinze jours au gouvernement des avis pour le prier de hâter l'assainissement de Marseille et de Toulon.

NOUVELLES DU JOUR

Les dissentiments ministériels et la nomination de MM. Doumer et Cambon

Paris, 9 janvier. — On ne sera fixé qu'après le Conseil des ministres de mardi prochain, sur le bien fondé des bruits qui circulent, depuis la nomination de M. Doumer au gouvernement général de l'Indo-Chine, relativement à la situation ministérielle et que nous avons signalés hier. En effet, c'est, selon toute probabilités, dans ce Conseil, que sera arrêtée l'attitude à prendre par le Cabinet dans l'interpellation de M. Carnaud.

Des personnes qui se disent bien informées prétendent que le gouvernement laisserait à M. Lebon seul la tâche de répondre à M. Carnaud et de revendiquer pesamment la responsabilité qui lui incombe en réalité, et que M. Meline n'interviendrait en aucune façon pour défendre une nomination qu'il a, dit-on, très énergiquement désapprouvée.

Les mêmes personnes voient, dans l'interpellation de M. Carnaud, un débat qui peut être gros de conséquences indirectes.

En attendant, les partisans de la concentration se déclarent enchantés de la disparition de M. Doumer, dans lequel ils voyaient le seul obstacle, par la question de l'impôt sur le revenu, à leurs projets politiques.

Les radicaux socialistes qui redoutent de voir l'axe de l'opposition se déplacer et se rapprocher du centre, grâce au désarroi qui se manifeste autour du programme préconisé par M. Bourgeois, ne se gênent pas pour combiner hautement les coup absences de M. Doumer.

Entretemps, de nombreux députés qualifient sévèrement l'attitude de M. Cambon, gouverneur général de l'Algérie, dont les manœuvres, disent-ils, furent combinées de telle sorte qu'elles rendirent inévitable l'élection de M. de Treville, ennemi déclaré du gouvernement.

Encore une question qui peut devenir embarrassante pour le ministère, étant données les ambitions de toutes sortes intéressées dans cette affaire. C'est, en effet, le déplacement de M. Cambon que l'on voudrait obtenir du gouvernement dans certains milieux.

Enfin, et pour montrer que l'opposition extrême prépare de nouveaux assauts, disons que l'Association pour les réformes républicaines va se reorganiser sur de nouvelles bases et reprendre son œuvre de propagande avec plus d'activité que jamais.

Bruit de la retraite prochaine de M. Hanotaux

Paris, 9 janvier. — La presse enregistre le bruit que M. Hanotaux, ministre des affaires étrangères, aurait rencontré des difficultés imprévues dans le règlement de certaines affaires diplomatiques, notamment au sujet de la question d'Orient, et aurait manifesté l'intention de se retirer.

D'autre part, le même journal, après avoir constaté que M. Hanotaux s'est heurté à des difficultés sérieuses, déclare que le bruit de sa démission était exagéré.

Le départ de M. Vel-Durand et les députés du Nord

Paris, 7 janvier. — On lit dans le *Courrier du Soir* :

« On a annoncé que le ministre de l'intérieur serait interpellé sur le remplacement du préfet du Nord par un député de ce département. Nous sommes informés qu'aucune décision n'a encore été prise définitivement à ce sujet.

« Les représentants du Nord se réuniront dès la rentrée pour se consulter et examiner s'il y a lieu de soulever un incident à l'occasion du déplacement de M. Vel-Durand et d'y rattacher certaines manœuvres qui auraient été tentées en dehors de ce fonctionnaire pour favoriser des candidatures notoirement réactionnaires ».

M. Maxime Lecomte deviendrait président de la gauche démocratique du Sénat

Paris, 10 janvier. — Il est question de M. Maxime Lecomte, sénateur du Nord, pour remplacer, à la présidence de la gauche démocratique du Sénat, M. Baduel, sénateur du Cantal.

Réunion ministérielle et chasse présidentielle

Paris, 9 janvier. — Le président du Conseil et ses collègues avaient l'intention, dit le *Figaro* de demain, de se réunir dans la soirée à l'Elysée, sous la présidence de M. Félix Faure, pour échanger leurs vues sur la situation présente; mais, à 8 heures, le président avait quitté l'Elysée sans crier gare pour aller prendre part, hors Paris, à une chasse qui doit avoir lieu dimanche. La réunion ministérielle, devenue impossible, se tiendra mardi matin seulement.

M. Billot ambassadeur à Londres

Paris, 9 janvier. — D'après un journal du soir, le bruit d'après lequel M. Billot, ambassadeur de France à Rome, serait appelé à recueillir la succession de M. de Courcel à Londres semble se confirmer.

La médaille de Madagascar

Paris, 9 janvier. — Les parents des soldats décédés à Madagascar qui réclament la mise en possession de la médaille et des brevets de ces soldats doivent produire à l'appui de leur demande un certificat que le maire de leur commune leur délivrera sans frais. Ce certificat mentionnera le témoignage de deux témoins constatant les droits du réclamant en qualité de parent, fils aîné, veuve, père, mère, frère aîné, ou, à défaut de frère, sœur aînée. Ce certificat portera également les nom, prénoms, corps et numéro matricule et date du décès des militaires décédés.

Les fraudes électorales de Nice
Un important procès

Nice, 9 janvier. — Le tribunal correctionnel, présidé par M. Minchemin, commencera lundi, 11 janvier, l'examen des procès pour corruptions électorales intentés à 82 personnes prévenues d'avoir donné, remis ou reçu des sommes d'argent, sous la condition de procurer des suffrages à certains candidats de la municipalité niçoise.

Plus de 300 témoins seront entendus, ainsi que nous l'avons déjà dit. On sait que ce procès est l'épilogue des luttes qui eurent lieu au mois de mai dernier entre la liste Malauscena, liste de la municipalité sortante, et la liste Sauvan, liste du maire actuel, qui finit par l'emporter.

C'est alors que les partisans de la liste Malauscena, l'ancien maire de Nice, déposèrent une plainte en corruption électorale. M. Saveni, juge d'instruction, fut chargé de mener l'affaire.

D'un autre côté, les amis de M. Sauvan déposaient une plainte reconventionnelle. Sur ces entrefaites, le Conseil de Préfecture annula les élections du 10 mai, et comme M. Sauvan restait seul élu, le Conseil municipal fut dissous par décret et une commission municipale fut nommée le 11 octobre. Le 11 octobre, la liste Sauvan est réélue.

Finalement, l'instruction qui se poursuivait aboutit au renvoi devant le tribunal correctionnel pour corruption électorale : 1° de 56 prévenus, parmi lesquels : MM. Sauvan, maire, Salvy, notaire, premier adjoint, etc... 2° une série de 26 prévenus, candidats de la liste Malauscena, parmi lesquels : MM. Mossa, conseiller sortant, trésorier du comité démocratique, banquier, négociant, et le président lui-même de la ligue contre la corruption électorale, M. Baunnault. Cette affaire, qui passionne beaucoup les esprits, occupera plusieurs audiences.

Le rejet du recours en grâce de l'assassin Vanyngelandt

Paris, 9 janvier. — Il est exact que la commission des grâces a rejeté le recours de l'assassin Vanyngelandt, mais la date de l'exécution n'était pas encore fixée samedi.

Les enfants martyrs

Paris, 9 janvier. — La cour d'assises vient de condamner à cinq ans de travaux forcés la fille Gleize, qui, à force de mauvais traitements, avait tué son enfant, âgé de quatre ans.

Le maçon Pascal, qui habitait avec la fille Gleiz, a été condamné à deux ans de prison pour complicité atténuée dans ce crime.

Nouveaux exploits d'artilleurs à Brest

Brest, 9 janvier. — Voulant, croit on, se venger de la police au sujet du récent procès relatif aux troubles de la Ste-Barbe, un maréchal des logis d'artillerie de marine accompagné de deux artilleurs et tenant sabre au clair, s'est élancé sur deux agents qui montaient la garde en face du poste de police de la Recouvrance; mais les deux artilleurs l'empêchèrent de frapper et l'entraînèrent un peu plus loin. Le maréchal des logis, d'un coup violent, enfonça son sabre dans la devanture d'un café. Le commissaire de police a adressé un rapport à l'amiral Barrera, préfet maritime.

Une réunion anarchiste à Paris

Paris, 9 janvier. — Les anarchistes avaient organisé ce soir à Trianon-Concert, au Jardin Rochechouart, un meeting de protestation contre l'« Inquisition en Espagne et l'absurdité des religions ». Un service d'ordre très sévère avaient été organisé en raison des incidents récents. Plus de 2000 personnes étaient présentes à la réunion qui a duré de 8 heures à minuit.

M. Charles Malato a été élevé avec violence contre les tortures infligées aux anarchistes de Barcelone dans les prisons de Mont Geuith. Il a demandé à l'assistance de flétrir les agissements des bourreaux espagnols.

M. Sébastien Faure a fait ensuite l'exposé des théories anarchistes et a traité de l'« absurdité des religions. »

Dans la rue, la présence des agents avait attiré une foule considérable attendant les événements.

A minuit et demi, les assistants ont évacué l'établissement. Les agents, dirigés par le préfet de police, se sont portés en colonne et ont fait circuler bidauds et mannifestants qui se sont dispersés dans toutes les directions. Aucun incident ne s'est produit.

Trois indigènes condamnés à mort en Algérie

Alger, 9 janvier. — Le conseil de guerre a condamné à mort trois indigènes du cercle de Jelfa convaincus d'avoir assassiné une famille indigène de quatre personnes. Le crime avait été commis le 24 novembre, dans une forêt près de Jelfa.

Les bières allemandes à l'exposition de 1900

Berlin, 9 janvier. — Les plus importants brasseurs du Nord et du Sud de l'Allemagne se sont entendus pour organiser une Exposition collective de leurs produits à l'Exposition de 1900 à Paris. Le commissaire général allemand pour cette Exposition, M. Rixer, vient de faire annoncer que toutes les adhésions doivent lui parvenir d'ici la fin de l'année.

Une manifestation socialiste en perspective dans le Borinage

Anvers, 9 janvier. — Le *Matin* dit apprendre, de source sûre, que le gouvernement a reçu, de ses agents, des avis lui annonçant qu'une grande manifestation socialiste se prépare, dans le Hainaut, le mois prochain, à l'occasion du tirage au sort.

Les conscrits refuseraient de prendre part aux opérations et seraient énergiquement appuyés par les ligues ouvrières mobilisées à cet effet par leurs chefs.

On craint surtout l'exaltation des Borains pour le cas où la manifestation monstre qui se prépare deviendrait menaçante. Les officiers supérieurs de la garnison d'Anvers ont reçu l'ordre de se tenir prêts à partir le cas échéant pour le Hainaut.

Les inondations en Espagne

Séville, 9 janvier. — Le Guadalquivir est déjà à sept mètres au-dessus de son niveau normal.

Séville, 9 janvier. — Le *Guadalquivir* a atteint 9 mètres au-dessus de son niveau. Les rues et les promenades sont inondées. Les autorités et les particuliers font les distributions de secours. Les dépôts d'huiles ont perdu plus de 12.000 arrobas. Le service des chemins de fer de Madrid à Tolède est interrompu par l'inondation.

Un cyclone en Australie. — Immenses dégâts

Port-Darwen (Australie), 9 janvier. — Les dégâts causés par le cyclone qui a presque détruit la ville sont évalués à 2 millions 1/2 de francs. Les communications sont rétablies. Un grand nombre de bateaux, principalement des chinois et des japonais, ont disparu.

La présidence de la Chambre

Paris, 9 janvier. — M. Raymond Poincaré a été très entouré, cet après-midi, dans les couloirs, à son arrivée au Palais-de Justice ; ses amis les avocats désiraient savoir si la nouvelle donnée hier par plusieurs journaux qu'il serait candidat à la présidence de la Chambre était exacte.

M. Poincaré répondit à leurs questions que s'il est vrai que quelques uns de ses amis politiques l'aient pressenti à cet égard, il ne l'était pas qu'il eût accepté de laisser poser sa candidature à la présidence; il a ajouté qu'il avait nettement et définitivement décliné cette candidature.

Retour des ministres à Paris

Paris, 9 janvier. — M. Méline, président du conseil, est rentré ce matin à Paris, en compagnie de M. Hanotaux, ministre des affaires étrangères, qui a repris la direction des affaires de son département.

M. Henry Boucher, ministre du commerce, qui a quitté ses collègues à Dijon pour se rendre à Gérardmer dans les Vosges, sera de retour à Paris mardi.

Enfin, M. Rambaud reviendra lundi matin.

Mardi, aura lieu un conseil des ministres à l'Elysée.

L'inhumation de la dépouille du Frère Joseph

La dépouille mortelle du Frère Joseph a été transportée samedi matin, à sept heures et demie, par fourgon, à Attis-Mons (Seine-et-Oise), où, après une messe basse, le corps a été inhumé dans le caveau des Supérieurs généraux.

L'Exposition de 1900

On vient de régler le service médical des travaux de l'Exposition.

Trois postes seront établis; le poste central sera à proximité des deux palais des Champs-Elysées; les deux autres emplacements seront désignés prochainement, ainsi que les huit médecins qui seront chargés du service médical.

Le nombre des candidats est considérable; il ne sera tenu compte pour le choix que des titres professionnels.

La condamnation d'un notaire

M. Bollon, notaire et maire de Bouniagues, prévenu de faux et d'abus de confiance, vient de comparaître devant le jury de la Dordogne. Il a été condamné à trois ans de prison.

Les désordres de Brest

Brest, 9 janvier. — A la suite du jugement du Conseil de guerre, sur les désordres de la Sainte-Barbe, le préfet maritime a infligé 30 jours de prison au maréchal-des-logis Chaffes, quarante cinq jours au canonnier Caseneuve et trente jours au canonnier Lepape.

L'élection de Brest

Brest, 9 janvier. — Le clergé de la 3e circonscription a tenu aujourd'hui, à Lannilis, une réunion en vue de l'élection législative du 24 janvier.

L'abbé Olivier, curé de Lannilis, a refusé la candidature en invoquant son grand âge. M. l'abbé Martin a échoué. Finalement, la candidature de l'abbé Gayraud a été acclamée.

Le comte de Blois, choisi par le congrès d'avant-hier, tenu également à Lannilis, reste candidat des royalistes.

Un horrible drame de la jalousie

Paris, 9 janvier. — Un horrible drame s'est déroulé cette nuit à St-Denis.

La femme Charmillon, épouse d'un employé du chemin de fer du Nord, d'un naturel jaloux et exalté, faisait à son mari des scènes continuelles sur sa prétendue infidélité.

Après l'avoir, à différentes reprises, menacé de mort, elle a mis cette nuit son projet à exécution.

Armée d'une hachette, elle a grièvement blessé son mari à la tête, puis elle a fendu le crâne de sa fillette et enfin, elle a essayé elle même de se donner la mort.

Dans une lettre trouvée par le commissaire de police, la femme Charmillon expliquait son projet. Elle est avec son mari à l'hôpital. L'état des deux blessés est des plus graves.

La population de Berlin

Berlin, 9 janvier. — D'après les résultats du recensement qui vient d'être effectué en décembre, la population de Berlin est de 1 677.304 habitants. Elle a subi une augmentation de 6 0/0 depuis le recensement de 1890.

Le nombre des étrangers domiciliés à Berlin comporte un total de 27.993, dont 516 Français seulement. Le fait n'a rien qui doive nous étonner, étant données les tracasseries que la police et la population font subir à ceux de nos compatriotes qui ont le malheur de s'aventurer sur les bords de la Sprée.

Une lettre de la princesse de Chimay

La princesse de Caraman-Chimay adresse la lettre suivante au directeur du *Gaulois* :

« Monsieur, je veux d'abord vous remercier de la réserve que vous avez observée vis-à-vis de moi et qui est de tradition au *Gaulois*. Vous ne serez donc pas étonné si je vous choisis pour déclarer que je n'ai jamais écrit à aucun journal de Paris et que tous les propos qu'on me prête sont faux.

» Je n'ai jamais écrit qu'une lettre, celle insérée hier dans la *Gazette de Belgique*. (Le *Matin* en a donné une analyse.)

» Quant aux renseignements publiés par plusieurs journaux sur les intentions de mon avocat, les débats du 19 janvier, au tribunal de Charleroi, établiront leur inanité.

» Veuillez croire, monsieur, le directeur, à mes sentiments distingués. » PRINCESSE DE CHIMAY. »

Inondations en Espagne

Madrid, 9 janvier. — Le *Guadalquivir* a débordé. Plusieurs maisons de Séville sont ravagées par les eaux. La rivière *Bhénares* a également débordé. Le gouverneur de Madrid a envoyé des secours.

Le naufrage du vapeur « Belgique »

Douvres, 9 janvier. — Onze hommes de l'équipage du vapeur *Belgique*, qui a coulé près de Brest, ont été débarqués ici ce matin.

Dissolution des cercles socialistes de Rome

Rome, 9 janvier. — Par un arrêté ministériel en date d'hier, tous les cercles et associations socialistes de Rome ont été dissous ce matin.

De bonne heure, les locaux des cercles ont été occupés par de nombreux agents qui ont procédé à la saisie des papiers et documents.

D'après l'arrêté, la cause de cette dissolution est que le parti socialiste se disposait à entrer résolument dans l'action.

Les socialistes feront, cet après-midi, une manifestation solennelle de protestation ; ils se rendront tous à l'enterrement d'un des leurs. La police a pris des précautions ; les troupes de la garnison sont consignées.

La santé des souverains russes

Saint-Pétersbourg, 9 janvier. — L'empereur est un peu fatigué et les médecins insistent pour qu'il prenne du repos.

D'autre part, l'impératrice éprouve aux jambes des douleurs rhumatismales qui, jointes à son état de grossesse, ne lui permettront pas de supporter les fatigues des réceptions du premier jour de l'an (ancien style).

L'empereur et la tsarine se rendront prochainement à Livadia, où ils passeront deux mois. En l'absence du tsar, le grand-duc Michel Nicolaïewitch s'occupera des affaires militaires et M. Pobedonostzew des affaires civiles.

Le choléra à bord d'un steamer

Plymouth, 9 janvier. — Le steamer *Mabia* est arrivé, venant de Calcutta. Pendant la traversée, trois soldats anglais et deux matelots indiens sont morts du choléra.

Il y a encore quelques malades à bord. Aucune communication n'est permise avec la terre.

Le voyage de M. Goluchowski à Berlin

Vienne, 9 janvier. — On attache une importance politique au voyage à Berlin, la semaine prochaine, du comte Goluchowski, ministre des affaires étrangères d'Autriche.

Les fêtes de l'Aigle noir, qui le serait que le prétexte de ce voyage, fourniraient à M. Goluchowski l'occasion d'une entrevue avec le chancelier, entrevue dans laquelle serait tout particulièrement examinée la situation en Orient.

Le feu dans une ménagerie

New York, 9 janvier. — Le feu s'est déclaré vendredi matin dans la ménagerie Barnum, à Bridgeport (Connecticut). La terreur avait rendu les animaux furieux dans leurs cages; mais, après des efforts inouïs, les cages purent être éloignées de l'incendie et tous les animaux ont été sauvés.

Le feu s'est déclaré dans un vaste bâtiment qui sert de dépôt pour les wagons de la ménagerie. Afin de pouvoir faire sortir les voitures, on y attela des éléphants.

Quatre de ces animaux, épouvantés, renversèrent et piétinèrent tout ce qui se trouvait sur leur passage; mais les autres accomplirent paisiblement leur besogne et traînèrent les voitures en dehors du bâtiment incendié.

Les sauterelles dans l'Amérique du Sud

Montevideo, 9 janvier. — Les sauterelles dévastent la campagne; les fermiers vendent leurs bestiaux à vil prix.

Un train dévalisé par des brigands

Chicago, 9 janvier. — Les détrousseurs de trains viennent de se signaler par un nouvel et audacieux exploit au Missouri.

Un train express a été arrêté entre Kansas-City et Independance par des brigands masqués qui, le revolver au poing, se sont rendus maîtres du mécanicien et du chauffeur. Ils détachèrent ensuite la locomotive et le wagon des messageries et s'emparèrent de toutes les valeurs, dont on estime le montant à plusieurs milliers de dollars.

Leur coup fait, les brigands ont détaché la locomotive du wagon des messageries et se sont sauvés avec elle jusque près de Glendale, où ils l'ont abandonnée.

Les voyageurs du train ont été très effrayés, mais aucun d'eux n'a été inquiété.

Simples questions aux Libres-Penseurs

Nous voulons profiter du silence bienfaisant des Chambres pour causer un peu de la libre-pensée.

Le *Journal de Roubaix* a parlé de la conférence donnée, au théâtre Deschamps, le jour de Noël, par le citoyen Chauvin, sur le thème favori des libres-penseurs : *ni Dieu ni maître*.

Bien des braves gens sont allés applaudir le *raseur* parisien. Pensez-donc : plus de Dieu, plus de maître, la liberté absolue en tout, partout et toujours ! Comme c'était alléchant, pour des hommes dont la principale liberté consiste à ne point penser !

Nous ne ferons point descendre Dieu dans cette arène; il saura bien se défendre lui-même à son heure; et nous nous contenterons de demander aux libres-penseurs où et quand ils se passent de moi, où et comment ils s'en passent ?

Voyons, citoyen ; vous vivez avec une femme; midi sonne. Mets la table », lui dites vous. « Je lui mettrai quand cela me plaira, vous répond-elle; je suis libre penseuse comme toi et je ne te reconnais pas le droit de me rien commander. » A une telle réponse, votre estomac se révolterait et, en dépit de vos principes, je crois bien qu'elle courrait risque de recevoir une raclée à défaut de bonnes raisons.

Et si vos enfants vous riaient au nez chaque fois que vous leur donnez un ordre, et vous répondaient : « je suis libre-penseur comme toi; je ne connais pas de maître et je ne t'obéirai pas » : comment prendriez-vous la chose ?

Les enverriez-vous, vos enfants, à une école en disant à l'instituteur : « Tu sais, citoyen, il n'y a ni Dieu ni Maître ; en conséquence, je te défends d'exiger aucun travail de mes enfants, ni de les punir pour quoi que ce soit; je veux qu'ils fassent ce qu'ils voudront ! »

Il y a gros à parier, citoyen, que dans ces trois cas du moins, vous trouvez que l'autorité d'un maître doit être imposée, et que votre fameux principe : *Ni Dieu ni Maître* ne peut être appliqué.

Vous allez dire que nous poussons les choses à l'excès pour avoir facilement raison. Soit, mais votre maxime ne fait pas d'exception; elle ne dit pas que les femmes doivent être soumises à leurs hommes, (1) les enfants à leurs parents, les écoliers à leurs professeurs. Ce n'est donc pas nous mais vous qui poussez les choses à l'excès.

Notez bien que nous ne parlons ici que de la nécessité de l'autorité, par conséquent d'un maître dans la famille et à l'école et non de la liberté de penser à tous les points de vue. Nous y viendrons une autre fois.

Voyons maintenant comment les libres-penseurs et les socialistes ne font qu'un, appliquent leur principe *ni maître*, dans leurs réunions et leurs établissements.

Est-il vrai qu'en fondant une simple société de cabaret, vous vous empressez d'élire un président et tout un bureau ; c'est-à-dire de vous donner des *maîtres ?*

Est-il vrai que vos syndicats aient tous leur président et leur bureau, c'est-à-dire des *maîtres ?*

Est-il vrai que le grand conseil du Parti ouvrier de Roubaix est un maître très dur pour ceux qui s'avisent de le contredire et de lui demander compte de sa gestion ? Ceux qui ont tenté de se rebiffer contre son autorité en savent quelque chose.

La liberté de pensée, pour ces libres-penseurs, nous paraît se réduire, pour les simples membres, à l'obligation de penser comme les chefs, sous peine d'être brutalement chassés des syndicats. Ces tyrans infaillibles ne veulent que des esclaves.

Et que se passe-t-il dans leurs établissements ? Qu'y font-ils des fameux *trois huit* ?

N'y a-t-il point de chefs dans la boulangerie de la *Paix* ? Les ouvriers n'y travaillent-ils que huit heures ? Les bénéfices sont-ils partagés entre les ouvriers, conformément à la maxime socialiste que les bénéfices appartiennent à ceux qui produisent ? Y admet-on les réclamations des pauvres mitrons ?

Demandez la réponse aux ouvriers présents et passés qu'elle a occupés.

En est-il autrement au *Vooruit*, à la *Mine aux mineurs* ? Et la *Verrerie d'Albi* ne débute-t-elle pas par le renvoi d'ouvriers qui ont eu l'audace de n'être pas satisfaits des citoyens Ballot et Aucouturier, qui ont soulevé tout Carmaux pour un fait absolument semblable à celui dont ils viennent de se rendre coupables ?

Est-ce que notre administration municipale, socialiste et libre-penseuse, ne renvoie jamais d'ouvriers ou d'employés ? J'admets qu'elle le fasse avec juste raison : toujours est-il qu'elle agit en maîtresse et donne un fameux coup de pied à sa maxime favorite : ni Dieu ni maître.

Allons plus loin.

Vous maudissez l'autorité du patron; mais n'y a-t-il pas, dans les usines et les ateliers, une autorité plus redoutable, plus implacable, que celle du patron ?

Laquelle, me direz-vous ?

Mais celle des meneurs qui contraignent, par la violence, leurs compagnons à se mettre en grève; qui injurient, qui menacent, qui maltraitent ceux qui continuent de travailler pour nourrir leur famille; qui mettent à l'index ceux qui leur déplaisent, menaçant les patrons de quitter le travail si on les embauche et ne leur laissant que la liberté de mourir de faim eux et leurs enfants.

Cette autorité-là, vous la réclamez pour vous, vous l'exercez sans droit et sans pitié, partout où vous êtes les plus forts, et vous ne voulez, dites-vous, aucun maître pour personne !

Est-ce folie ? Est-ce cruauté ?

On me dit : mais nos chefs, nous les élisons, et en leur obéissant, c'est en définitive à nous-mêmes que nous obéissons.

Autre sottise.

L'élection crée des maîtres et vous n'en voulez pas !

Ces maîtres fussent-ils élus à l'unanimité n'en seraient pas moins des maîtres et vous n'en voulez pas !

Mais s'il y a une minorité, elle obéit à des maîtres qu'elle n'a pas choisis, qu'elle subit et qui sont rarement pour elle des maîtres bienveillants.

Qui le niera ?

Et puis les enfants ne choisissent pas leurs parents ni les élèves leurs instituteurs.

Convenez donc que la prétention de vous passer de maître est la plus absurde qui se puisse imaginer.

Les anarchistes seuls se rapprochent pratiquement de vos principes. Les approuvez-vous ? Et encore les renieraient-ils s'ils fondaient le moindre établissement.

Nous l'avons toujours dit et écrit : vous ne fonderez rien sans fouler aux pieds tous vos principes ; ils peuvent valoir des applaudissements aux orateurs, ils ne donneront à personne une simple bouchée de pain.

Pensez-y une bonne fois; mais comme vos chefs seraient perdus si vous réfléchissiez, soyez sûrs qu'ils ne négligeront aucun moyen de vous en empêcher.

O. DE LA MARQUE.

(1) Vous avez même organisé des clubs de libres-penseuses !

SAVON DES PRINCES DU CONGO
Le plus parfumé des savons de toilette
3 grands prix, 20 médailles d'or

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

M. Edouard Ferrier, dont nous annoncions la mort hier, était l'un de nos plus anciens filateurs. Originaire de Lannoy, il était venu se fixer à Roubaix à sa sortie de l'Ecole de Châlons; il avait fondé sa filature de laines en 1843.

Ce fut en 1872, qu'il fut élu juge-suppléant au Tribunal de Commerce ; il y siégea pendant dix ans. Il en fut le président de 1880 à 1882. Il avait fallu lui imposer ces lourdes fonctions de la Présidence et il ne consentit à les accepter qu'à titre transitoire. A l'expiration de son mandat, il se retira définitivement de la vie publique.

Il était membre du Conseil de fabrique de Saint-Martin, et membre de la Société d'Emulation.

La dignité de son caractère et la générosité de son cœur lui avaient valu parmi nous une grande considération et de profondes sympathies.

A. R.

Le journal le « Peuple », de Lille, organe de la Démocratie chrétienne, prétendait, dans son dernier numéro, que l'*Union Sociale et Patriotique* de Roubaix allait se transformer en *Union libérale* et modifier son programme.

Nous n'avions pas cru devoir attacher d'importance à cette information qui nous paraissait très fantaisiste. Mais voici que le *Peuple* revient à la charge. Il imprime ceci dans son numéro de samedi matin sous la rubrique « ROUBAIX :

L'UNION LIBÉRALE.

« Dans son numéro de lundi la *Croix du Nord* pose un point d'interrogation au sujet de notre information.

» Est-ce vrai ? demande-t-elle.

» Eh ! mon Dieu, oui, c'est vrai. Et non seulement l'Union libérale est en formation à Roubaix, mais elle est même formée, et nous pourrions citer les noms de quelques personnes qui ont pris la direction du mouvement.

» On dit même qu'elle a déjà joué un rôle dans les élections sénatoriales et qu'il serait curieux de soulever le voile qui cache les alliances. — On nous a encore affirmé — mais la nouvelle doit être évidemment controuvée — que les membres de cette Union ne voudraient pas voir paraître le mot religion dans leur programme.

» D'autre part, ils se proposeraient, — toujours d'après les racontars, — de mettre dans leur programme pour essayer d'attirer quelques ouvriers, une partie des réformes sociales mises en avant par le parti démocratique chrétien, et autrefois si violemment attaquées par ces messieurs.

» Des réunions privées (très privées) se tiendraient — dit-on, — dans différents quartiers de la ville, dans des maisons particulières même.

» Ne serait-ce pas une réunion de l'Union libérale qui a eu lieu le *samedi 2 janvier, chez un ancien homme politique*, gros industriel de Roubaix ?

» Du reste, la *Croix du Nord* doit être fixée maintenant : à son interrogation personne n'a répondu, et pourtant, au *Journal de Roubaix*, on ne doit pas ignorer cette Union libérale.

» Et il ne nous étonne pas que la *Croix du Nord* n'en sache rien. On a éliminé avec soin tous ceux qui paraissent avoir des opinions religieuses et, entre autres, les membres de l'Union catholique. Ces derniers ont mis tant de bonne volonté à se laisser enlever le fruit de longues années de travail, leur organisation électorale et même leur influence dans les luttes électorales, qu'aujourd'hui on ne peut mieux les récompenser qu'en leur tournant le dos. « UN ROUBAISIEN. »

Le correspondant du *Peuple* se trompe : on ignore absolument au *Journal de Roubaix* cette « Union libérale » et des membres qui comptent parmi les plus considérables de l'*Union sociale et patriotique* l'ignorent comme nous.

Le *Peuple* a dû être victime d'une mystification ou bien son correspondant a accueilli trop facilement un de ces petits racontars, comme en colportent trop volontiers ceux qui voudraient bien jeter la défiance parmi les adhérents de l'*Union sociale et patriotique*.

Celle-ci subsiste sur les mêmes bases et avec les mêmes éléments que précédemment. Personne que nous sachions, dans son Comité directeur, ne pense à y rien changer.

Que dans une ville voisine, à Lille, où l'on n'a pu encore constituer le solide groupement que nous avons réuni ici, on cherche à y arriver, qu'on essaie, dans certains milieux de former une *Union libérale* avec le programme de M. Barboux, c'est possible; mais, encore une fois, nous ne croyons pas qu'il en soit question à Roubaix.

La question de la police, — Dans un précédent article, après avoir exposé la situation de la police à Roubaix, et constaté l'insuffisance du service, nous demandions l'augmentation du nombre des agents et l'élévation de leurs traitements.

Le Conseil municipal, dans sa séance du 24 décembre 1896, a voté, sur la proposition du maire, les appointements de dix nouveaux agents.

La question est-elle donc résolue ? Nous ne le croyons pas.

M. le commissaire central demandait vingt hommes et promettait ainsi d'alléger le service général.

Ce nombre était un minimum absolument nécessaire. Cependant, après une discussion oiseuse, il fut encore réduit. Pour combattre le projet présenté par le rapporteur du budget, on a déclaré qu'une réorganisation de la police s'imposait avant tout.

Il est fâcheux que les divers conseillers qui ont pris part à la discussion aient oublié de dire ce qu'ils entendaient par une « réorganisation ».

On a bien parlé, assez longuement même, de l'autonomie des commissariats d'arrondissements, mais sans expliquer, point important cependant, si dans la pratique la chose était possible, et en admettant même qu'elle le fût, si sa réalisation donnerait les résultats désirables.

Dans certains cas, ordinairement imprévus, le commissaire central a besoin d'avoir sous la main la presque totalité du personnel de la police. Il serait très difficile de réunir les agents, si ceux-ci ne venaient pas tous, à intervalles réguliers, faire acte de présence au poste de la Grande'Place.

Pour appuyer son argumentation et réclamer le *statu quo*, un conseiller a cité avec force détails l'exemple d'une ville voisine.

A Tourcoing, a-t-il dit, les agents sont beaucoup moins nombreux — toute proportion gardée naturellement - qu'à Roubaix, et cependant le service y est mieux fait.

Nous ferons remarquer, ce que personne n'ignore d'ailleurs, que les éléments qui composent la population sont très différents dans les deux villes.

Les statistiques, toujours si utiles à consulter, prouvent très bien qu'il est plus difficile de maintenir l'ordre dans notre agglomération que dans l'agglomération tourquennoise.

Dernièrement, une personne particulièrement compétente sur le sujet, traduisait cette vérité devant nous d'une façon très originale : « A Tourcoing, les ivrognes, pris en flagrant délit, se rendent facilement au poste de police; à Roubaix, il faut les y porter. »

Sans tirer conséquence de cette boutade, nous pouvons affirmer cependant qu'il n'y a pas de comparaison possible à faire, sous ce rapport, entre les deux cités.

Il y a certainement des réformes à opérer dans notre service de police, et une réorganisation partielle devra être mise à l'étude. Mais avant tout et pour que les mesures qu'on pourra prendre soient vraiment efficaces, il faut augmenter le personnel d'une façon sérieuse.

Même avec les dix nouveaux agents, il est impossible d'organiser le service de nuit comme il devrait l'être.

Actuellement vingt hommes y sont employés. Dix restent en permanence au poste et les dix autres, par groupes de deux, font des rondes en ville. En fait, il y a donc cinq patrouilles qui protègent, de dix heures du soir à cinq heures du matin, la sécurité de 125,000 habitants.

Il n'y a donc pas lieu de s'étonner si les rixes, les tapages, les vols sont si nombreux.

Que voulez-vous que puissent faire dix hommes dans une ville qui compte plus de quatre cents rues ? Nous croyons volontiers que nos agents remplissent consciencieusement leur devoir, mais on ne peut exiger d'eux qu'ils se trouvent à la fois sur tous les points.

Il faudrait, sans aucune exagération, au moins vingt-cinq patrouilles de nuit pour assurer le service.

Il nous semble que cette question de la sécurité publique prime beaucoup d'autres, et qu'elle mérite d'être étudiée sérieusement une bonne fois.

LOUIS ROBICHEZ.

La remise de la médaille militaire au maréchal des logis chef de la gendarmerie. — Samedi matin, à dix heures, les brigades de gendarmerie de Roubaix se sont réunies en armes dans la cour de la caserne de la rue des Arts, sous les ordres de M. Poilvez, lieutenant. Celui-ci a remis devant le front des brigades, la médaille militaire à M. Guyon, maréchal des logis chef, récompense qui lui avait été décernée par M. le Ministre le 1er janvier.

M. le lieutenant Poilvez, en lui attachant la décoration sur sa poitrine, a adressé quelques paroles élogieuses au nouveau médaillé.

A l'issue de la cérémonie, les gendarmes se sont rendus en corps chez leur chef pour le féliciter de cette distinction honorifique. M. Guyon, très ému de la démarche, a vivement remercié ses subordonnés.

**L'ouverture de l'Exposition Industrielle et Comm